Image not found or type unknown

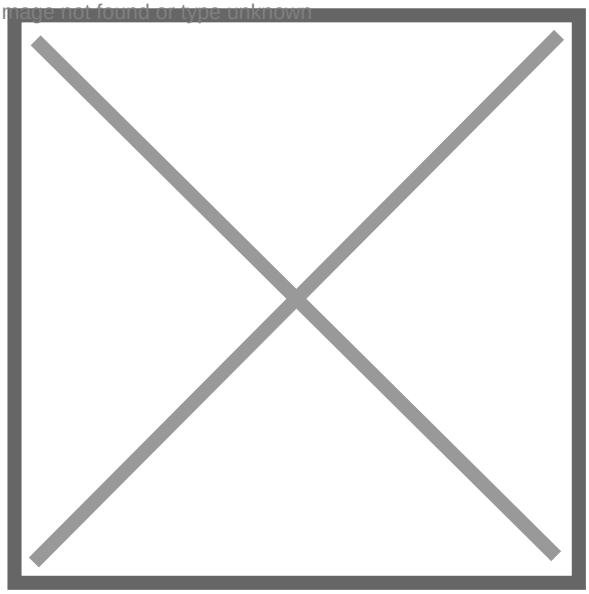

Droit d'un grand-pere pour voir son petit-fils

Par **corail_old**, le **10/10/2007** à **12:53**

[/bBonjour,rnMa fille ne me parle plus depuis ma séparation avec mon ex femme et depuis que je suis avec ma compagne.rnEst-ce que j'ai le droit de prendre pour quelques jours, mon petit fils à la maison un week end, ou quelques jours.rnEn étant à 800kms de chez eux, comment faut-il faire ?rnEst-ce que je dois passer devant la justice ?rnMerci pour votre réponse.rnCordialement

Par **Jurigaby**, le **10/10/2007** à **13:10**

Bonjour.rnrnSi effectivement, votre fils n'est pas d'accord, vous devrez en passer par le buereau du juge aux affaires familiales en sachant que vous avez normalement un droit de visite et d'hébergement de vos petits enfants.rnrnC'est le jaf qui décidera comment ce droit est exercé.

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés